

# L'accès à l'hôpital de Rennaz crée des remous

**Six oppositions ont été déposées contre le plan d'affectation du futur établissement pour dénoncer les manques en matière de transport public**

Début octobre, l'hôpital du Chablais entrait dans sa première phase de concrétisation avec la mise à l'enquête du plan d'affectation cantonal (PAC) qui doit permettre sa construction. Bien que plébiscité par tous, l'établissement unique traverse déjà une zone de turbulences. Selon *Le Temps* d'hier, six oppositions ont été déposées. Parmi elles, on retrouve celles de l'Association transport et environnement (ATE), de Pro Natura, de la Communauté des usagers des transports publics (Citrap) et même de la commune de Rennaz. «Les oppositions ne remettent pas en cause le futur hôpital, assure Marc Diserens, président du conseil d'établissement de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais. Les opposants ont utilisé cette mise à l'enquête comme levier afin de mettre en avant leurs attentes en matière de transports publics.»

Les opposants estiment notamment que les mesures prises, comme l'augmentation de la cadence du bus Aigle-Villeneuve ou le prolongement de la ligne 201 des VMCV de Villeneuve vers l'hôpital de Rennaz, ne sont pas suffisantes. Ce qui fait craindre à certains que les routes d'accès autour de l'hôpital du Chablais, déjà bien chargées, ne se retrouvent rapidement saturées. «Sans compter que l'ouverture de la H144 va amener

encore plus de trafic. Et je ne vous parle pas de la période du Festival de Jazz de Montreux, relève Pierre Seidel, membre du comité de la Citrap Vaud. Il y a quelques mois, le canton a accepté d'étudier une proposition de l'ATE ainsi que la nôtre qui consiste à créer une halte CFF à Rennaz. Celle-ci serait reliée au futur établissement par une navette automatique. Nous aimerions que cette possibilité de halte fasse partie du PAC.»

«Les oppositions ne remettent pas en cause le futur hôpital»

**Marc Diserens**, président du conseil d'établissement de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais

Concrètement, quels effets auront ces oppositions sur l'avancée de l'hôpital? «Nous ne pourrions certainement pas boucler le PAC pour la fin de l'année comme nous l'avions prévu, estime Marc Diserens. Il faudra compter sur un ou deux mois de retard. Toutefois, en ce qui concerne la mise à l'enquête du bâtiment de l'hôpital, nous prévoyons de lancer la procédure pour la mi-décembre.»

Selon le patron du Service du développement territorial, Philippe Gmür, aucune date n'a encore été arrêtée pour organiser une rencontre avec les opposants. Toutefois, le 10 décembre prochain, la commune de Rennaz rencontrera le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard lors d'une séance. **Nestor Delpino**